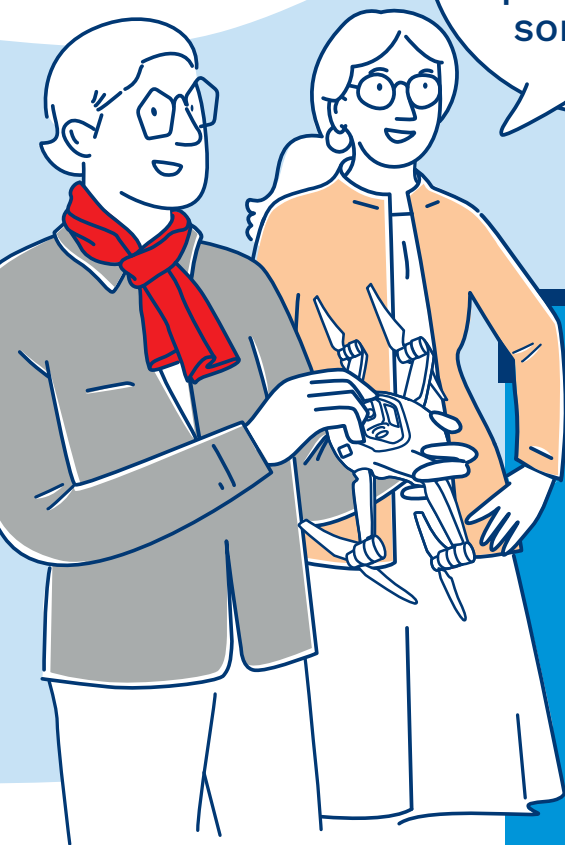




Pour mon outil de travail  
(bureaux et matériels  
professionnels), quels  
sont mes besoins en  
assurance ?



Architectes, certaines assurances sont indispensables pour protéger vos bureaux et vos matériels à l'intérieur de l'agence (bureaux en eux-mêmes, postes informatiques...) comme à l'extérieur (sur les chantiers avec les drones, les lidars...) et ce, quel que soit le risque (incendie, vol, dommage aux tiers...).

Découvrez quelle garantie souscrire pour couvrir l'ensemble de ces risques.

## Les bureaux

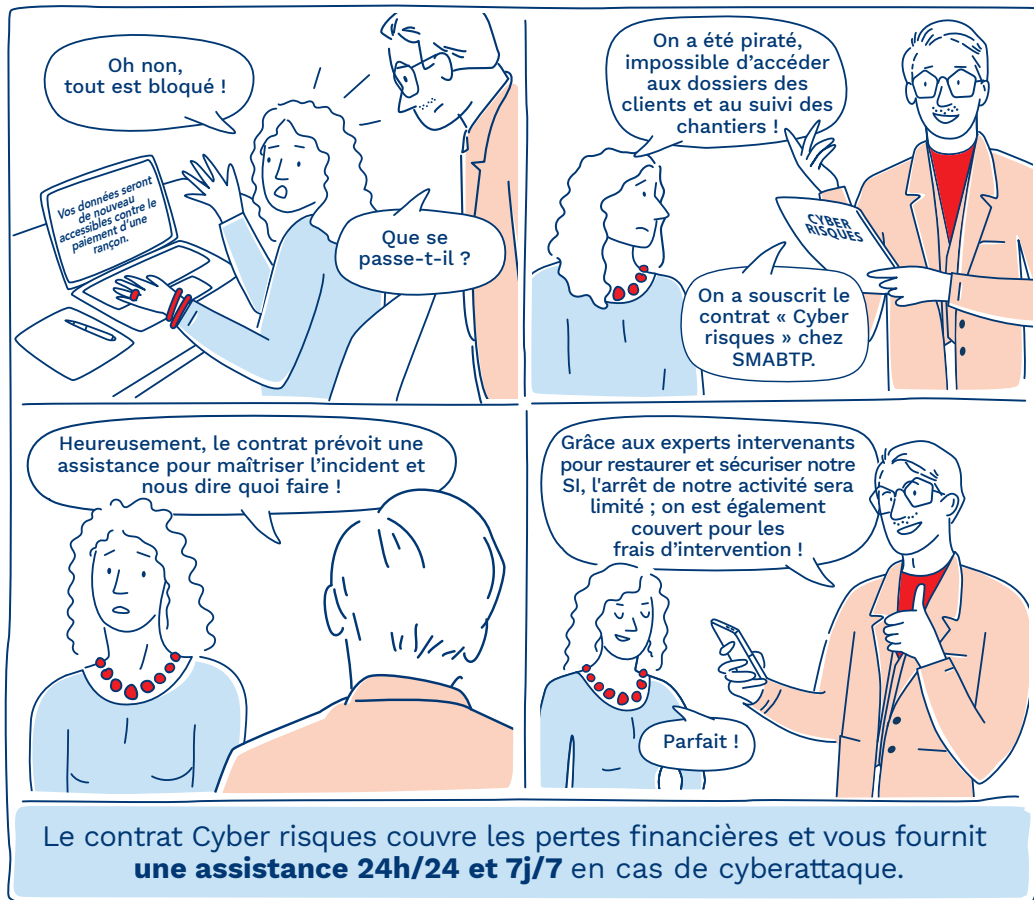


Incendie, vol, dégât des eaux... Le contrat **MULTIRISQUES BUREAUX** est une solution d'assurance performante pour vos bureaux et leur contenu avec un tarif ajusté. L'option "matériels nomades en tous lieux" permet de couvrir votre matériel informatique nomade lorsqu'il se trouve à votre domicile ou dans votre véhicule.

En cas de sinistre majeur, la garantie « **frais supplémentaires d'exploitation** » assure l'essentiel : la survie de votre activité. Frais de personnel supplémentaire, loyers additionnels et frais de communication nécessaires à la poursuite de votre activité sont pris en charge\* pour vous permettre de reprendre votre activité au plus vite.

\*dans les conditions et limites du contrat

## Se protéger des cyberattaques

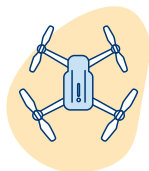


Chaque jour, votre agence est exposée à des atteintes à vos données et à vos systèmes informatiques : virus, blocage du système, vol de mot de passe, divulgation non autorisée d'informations confidentielles...

Les conséquences d'une cyberattaque peuvent avoir un impact majeur sur le fonctionnement de votre agence et sur ses résultats financiers. Avec le contrat **CYBER RISQUES**, vous disposez d'une assistance 24h/24, 7j/7.

En cas d'endommagement, de blocage de votre système d'information ou de vol de vos données, les pertes financières sont couvertes.

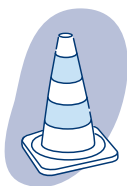
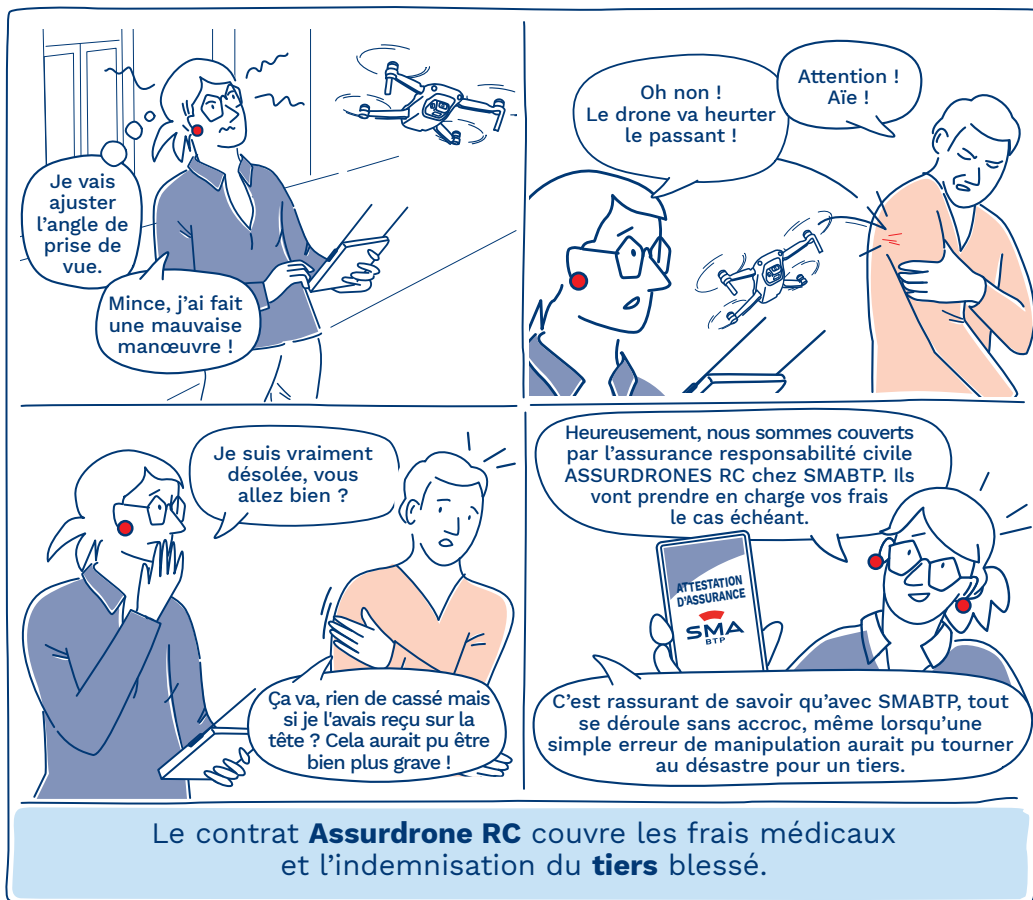
## Drones dommages



Vos drones et leurs accessoires sont indispensables à votre activité professionnelle. Il est donc essentiel de les assurer contre les principaux risques : casse, chute, fausse manœuvre, incendie, vol ou vandalisme.

Le contrat **ASSURDRONES DOMMAGES** protège efficacement votre matériel et sécurise la continuité de votre activité. La formule tout-en-un couvre les dommages matériels subis par les drones professionnels, qu'ils soient en vol ou au sol. L'ensemble de votre équipement est assuré en cas de dommages. Les accessoires, comme les télécommandes, caméras ou appareils photo, sont couverts dès lors qu'ils sont désignés au contrat.

## Drones RC



Pour votre activité d'architecte, les drones sont utiles pour le suivi de chantier, les relevés topographiques ou l'inspection d'ouvrages difficiles d'accès. Ils facilitent votre travail, mais peuvent aussi provoquer des accidents qui engagent votre responsabilité.

L'usage des drones est réglementé et nécessite une assurance obligatoire pour les dommages causés à des tiers. Avec **ASSURDRONES RC**, votre responsabilité civile est pleinement couverte en cas de dommages aux tiers.

## Auto

Je suis embêté, j'ai eu un accrochage et ma voiture est sur le bord de la route...

Tu étais en déplacement pro avec ton propre véhicule ? Si c'est le cas, la responsabilité de l'entreprise est engagée.

Donc, qu'est-ce que je dois faire ?

On a souscrit une assurance mission et elle couvre les dommages causés lors de déplacements professionnels. Il faut les contacter.

Ok, j'appelle l'assistance tout de suite pour un dépannage.

Quelques minutes plus tard.

Alors, tu as pu avoir l'assistance ?

Oui et je vais être dépanné et indemnisé pour les réparations !

Le contrat Mission couvre les risques et protège l'entreprise comme le salarié.

C'est rassurant ! Comme ça, tous nos déplacements professionnels sont sécurisés !

Le **contrat Mission** permet d'assurer la **responsabilité de l'employeur** en cas d'accident.



Vos véhicules peuvent être assurés avec des contrats complets (plusieurs formules et options au choix). Optez bien pour la garantie du conducteur couvrant les dommages corporels de vos collaborateurs en cas d'accident responsable ou sans tiers identifié.

Si vos collaborateurs se déplacent avec leurs véhicules personnels dans le cadre de leur activité professionnelle, votre agence est responsable de tous les dommages en cas d'accident. Avec **un contrat « Mission »**, votre responsabilité d'employeur est assurée. Il couvre aussi différents types de dommages (aux véhicules des collaborateurs, causés aux tiers et corporels du conducteur) et fournit aussi une assistance complète.

SMABTP dispose de solutions d'assurance  
adaptées aux architectes  
pour **la protection de leurs biens** :



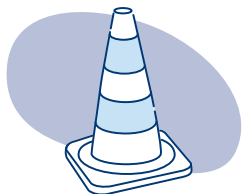
**Multirisques bureaux**  
assure les bureaux  
et leur contenu.



**Cyber risques**  
couvre les pertes financières  
et fournit une assistance  
24h/24 et 7j/7 en cas de  
cyberattaque.



**Assurdrones Dommages**  
couvre les dommages matériels  
et l'ensemble des équipements  
associés des drones.



**Assurdrones RC**  
couvre les dommages aux  
tiers (RC obligatoire).



**Le contrat Mission**  
assure la responsabilité de  
l'employeur lors des  
déplacements profession-  
nels des salariés avec leur  
véhicule personnel.

**Vous souhaitez en savoir plus  
sur les solutions d'assurance  
dédiées aux architectes ?**

**Rendez-vous sur [smabtp.fr](https://smabtp.fr)**



**SMABTP**  
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE  
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS VARIABLES  
RCS PARIS 775 684 764

ENTREPRISES RÉGIÉES PAR LE CODE DES ASSURANCES  
SIÈGES : 8 RUE LOUIS ARMAND – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15 – TÉL +33(0)1 40 59 70 00 - [smabtp.fr](https://smabtp.fr)

**SMAvie BTP**  
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE  
SUR LA VIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE À COTISATIONS FIXES  
RCS PARIS 775 684 772

**SMA SA**  
SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE  
ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 19 804 800 EUROS  
RCS PARIS 332 789 296

Ref. PB1036 - 02/2026 - Création - Document non contractuel - Reproduction interdite.  
Imprimé sur papier 70 % recyclé - Imprimeur : Wagram, 8 rue Salvador Allendé - 95870 Bezons - Ne pas jeter sur la voie publique.

